

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Entre les soussignées :

- SAS DOMAINE A.F GROS , La Garelle -21630 Pommard

ci-après dénommé « le bailleur en titre »

et

- SAS FRANCOIS PARENT, dont le nom commercial en cours d'adjonction sera MAISON PARENT- GROS, 14B rue Pierre Joigneaux 21200 Beaune, formalités en cours de transfert de siège social au 1 Place de l'Europe – 21630 Pommard

ci-après dénommée « la société bénéficiaire de la présente mise à disposition »

il est exposé ce qui suit :

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT

Monsieur François PARENT et Madame Anne Françoise PARENT, propriétaires, en s'obligeant aux garanties ordinaires et de droit, ont donné à bail à la société DOMAINE A.F GROS LE 17 mars 1998 un immeuble situé au 16, rue Pierre Joigneaux- 21200 Beaune.

Un avenant en date du 20 juillet 2009 a précisé les conditions entre les parties suite à d'importants travaux de rénovation et mise aux normes de cette cuverie professionnelle.

### CECI EXPOSE, IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

La SAS A.F GROS confirme son autorisation donnée à la SAS FRANCOIS PARENT d'élever, vinifier et stocker ses vins dans la cuverie du 16 rue Pierre Joigneaux 21200-Beaune.

Les zones continueront d'être identifiées en cuvaison, élevage et stockage selon le même principe de codification que celui déposé aux Douanes depuis la mise en activité de la cuverie.

Fait à Pommard le 14 novembre 2017

*Le locataire*

Madame Anne Françoise Parent

PDG



*La société bénéficiaire*

Monsieur Mathias PARENT

PDG

